



**Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique
Fédération Syndicale Unitaire**

104 Rue Romain Rolland 93260 Les Lilas - Tél. 01 41 63 27 55 - Fax : 01 41 63 15 48
Mél : contact@snuasfp-fsu.org Site : <http://snuasfp-fsu.org>

49.3 à l'Éducation Nationale !

Nouvelle circulaire pour le service social en faveur des élèves : Un passage en force inacceptable !

Le calendrier électoral l'emporte sur une réflexion et une concertation pour un service social de qualité.

Le SNUASFP FSU dénonce les conditions de parutions de la circulaire de missions du service social en faveur des élèves. De plus, le SNUASFP FSU s'inquiète de l'absence de cadre légal pour le service social en faveur des personnels et du service social des universités, du fait de l'abrogation de la circulaire de mission de 1991.

Un mépris du dialogue social !

La nouvelle circulaire a été communiquée début mars aux responsables de service dans les académies et annoncées dans la circulaire de rentrée 2017, alors que la concertation avec les organisations syndicales n'était pas achevée.

C'est inacceptable !!!

Non au redéploiement en primaire !

Il est demandé aux recteurs de procéder à une réorganisation des services afin que les personnels sociaux interviennent dans le 1er degré :

- dans les écoles REP+ pour les Assistantes de service social
- sur la protection de l'enfance pour les Conseillères techniques de bassin.

Le SNUASFP FSU s'est toujours opposé à tout projet de redéploiement alors que les besoins dans le secondaire ne sont pas pourvus et que les situations socio-économiques des familles se dégradent.

Une intervention dans le 1er degré n'est envisageable qu'avec la mise en place de réels moyens humains. Il ne s'agit sinon que d'effets d'annonce sans le moindre impact positif pour les enfants et leur famille mais qui pèseront lourdement en terme de risques psycho sociaux pour les personnels.

Non à la gestion de la pénurie !

La circulaire fixe les secteurs prioritaires et crée l'inégalité d'accès au service public, au service social à l'Éducation nationale sur l'ensemble des territoires.

Les lycées généraux et technologiques non prioritaires risquent fort d'être les laissés pour compte. Ce qui est en contradiction avec les politiques de lutte contre le décrochage scolaire en direction des lycéens. Ironie sans doute, la même circulaire établit l'accueil par le service social en faveur des élèves des étudiants des classes post-baccalauréat situées dans les lycées.

Non à la transformation de nos métiers !

Cette circulaire se veut légitime au vu « de la réflexion sur l'évolution du travail social », alors que ces travaux sont toujours en cours et que le SNUASFP FSU conteste les orientations prises.

Oui à une création massive de postes !

Les promesses insuffisantes de postes faites en 2012 par le Ministère de l'éducation n'ont pas été tenues !!!

Pour un service public de qualité et faire face aux besoins accrus, il faut multiplier par 3 l'effectif actuel de 2807 Assistantes Sociales Scolaires et Conseillères Techniques.

Oui à un service social en faveur des élèves, de qualité, sur tout le territoire !

Le 24 Mars 2017

Le Bureau National du SNUASFP FSU